**VILLE DE SAINT-CYPRIEN**

**Publicité A.O.T /**

**Camion Foodtruck – Commune de Saint-Cyprien**

**ORGANISATEUR :**

Ville de Saint-Cyprien

Monsieur le Maire ou son représentant

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Tel : 04.68.37.68.00

E-mail : [contact@stcyprien.fr](mailto:contact@stcyprien.fr)

**OBJET DE LA PUBLICITE**

Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T) du Domaine Public en vue de l’exploitation d’un camion foodtruck, à l’année, les lundis ET les mercredis uniquement et à trois emplacements distincts d’environ 20 m² :

**🡺 LES LUNDIS :**

* Place Desnoyer à St Cyprien Village, en basse saison (du 01/09 au 30/06 inclus de chaque année), conformément au plan joint,
* Boulevard Desnoyer à St Cyprien Plage, en haute saison (du 1er/07 au 31/08 inclus de chaque année), conformément au plan joint.

**🡺 LES MERCREDIS :**

* Devant entrée de Grand Stade les Capellans à St Cyprien Plage, toute l’année, conformément au plan joint.

**CARACTERISTIQUES :**

**Ordonnance** n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

**Mode de passation :** procédure de publicité préalable à la conclusion d’une convention d’A.O.T. du domaine public communal, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent, en application de l’article L.2122-1-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s’agit ni d’un marché public, ni d’une concession de service public.

**Retrait du dossier de consultation :** Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de la commande publique, à l’adresse que voici : <https://www.marches-securises.fr>

Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à l’adresse suivante :

Hôtel de ville de Saint-Cyprien

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Ou prendre contact avec le secrétariat général 04.68.37.68.07 ou 04.68.37.68.32 ou [contact@stcyprien.fr](mailto:contact@stcyprien.fr)

**AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

**Publicité :**

Site de dématérialisation « marches-securises.fr » valant journal d’annonces légales.

**-Négociations :** la commune se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de Négociation de l’offre, à la fois sur le plan technique et financier.

**Date limite** : de réception des propositions le jeudi 28 septembre 2023 à

16 h00

**Date de parution du présent avis sur le site internet de la ville :**

14 SEPTEMBRE 2023.